



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE  
DES LUTHIERS ARTISANS EN GUITARES  
ET AUTRES CORDES PINCÉES

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Parution au Journal Officiel le 06 avril 2013 - N° de Parution : 20130014

## Révision des diplômes CAP et BMA

La commission formation de la CSFI travaille sur une proposition de révision des diplômes CAP, BMA et DNMAD. Toutes les familles d'instruments pour lesquelles il existe des formations (notamment à l'ITEMM) sont représentées.

Une première rencontre entre CSFI et le Ministère de l'éducation nationale a eu lieu afin de dresser le cadre de travail des organisations professionnelles et des centres de formations.

Avant de soumettre un projet au ministère, nous devons élaborer un questionnaire à l'attention des professionnels, actuels et futurs, pour identifier le cursus le plus adapté à leurs besoins.

Il faudra ensuite le soumettre sous forme de sondage au plus grand nombre d'entreprises concernées (luthiers, facteurs, manufactures employant des salariés ou souhaitant en embaucher mais également des magasins de musique qui emploient souvent des CAP et BMA de notre secteur), des interviews ciblées se feront également par téléphone, etc.

**Il convient donc de se répartir la tâche en faisant des groupes de travail par famille d'instruments.**

**L'APLG est donc responsable du groupe de travail pour les diplômes CAP et BMA de la guitare.**

Ont déjà fait part de leur volonté de participer au groupe de travail :

- Catherine Baudry
- Damien Bonvarlet
- Jacques Carbonneaux

**Il nous faudrait au moins un ou deux luthier(e)s en plus, idéalement qui a embauché ou qui souhaiterait embaucher à terme.**

**La charge de travail se résumera à 2, 3 réunions au total et des échanges de mails.**

Valentin Bringuier formateur à l'ITEMM a déjà réfléchi depuis longtemps à une révision des diplômes avec un CAP "vendeur-réparateur" en deux ans et un BMA "lutherie" en trois ans. Ce sera une bonne base de travail.

J'attire l'attention des luthiers qui ont déjà au moins 1 salarié ou qui souhaiteraient embaucher.

**Merci de me faire savoir si vous êtes intéressés pour participer à ce groupe de travail.**

---

## **Autres sujets : Convention Collective - Centre de Formations et stage via CPF**

D'autre part, la commission formation de l'APLG, qui a jusque-là était muette, devrait se reformer car plusieurs sujets bouillants sont sur la table. Celui évoqué précédemment mais aussi la CCN (convention collective) à venir, les luthiers offrant des formations professionnelles (certification qualiopi) et d'autres offrant des stages avec financement par le CPF (Compte personnel de Formation).

**Merci aux volontaires pour reformer cette commission de me contacter.**

Jacques Carbonneaux  
carbonneauxjacques@gmail.com

*Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de APLG.*

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)